

FINANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE DAHOUËT

Je fais un don de : €

Par chèque
(à l'ordre de A.D Paroisse de Pléneuf)

En ligne



Je souhaite un reçu fiscal
(don déductible à hauteur de 66% des impôts sur le
revenu dans la limite de 20% du revenu imposable)

De la part de : Madame
 Monsieur

Nom / Prénom :

Adresse :

.....

Code postal / Ville :

Téléphone :

Mail :

A renvoyer à : Paroisse de Pléneuf,
1 rue de l'église, 22370 PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ

Conformément à la loi du 06.01.78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous conservez le droit d'accès et de rectification sur notre fichier. L'Association Diocésaine (A.D) s'engage à ne pas céder, à des fins commerciales, toute information vous concernant.



1926-2026



SOUSCRIPTION

pour réaliser des travaux de
rénovation des vitraux et de
l'installation électrique de la
**CHAPELLE NOTRE-DAME
DE DAHOUËT**

PAROISSE DE PLÉNEUF

1 rue de l'église
22370 PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ

02 96 72 22 65
paroisse.pleneuf@diocese22.fr

AIDEZ-NOUS !

A l'occasion du centenaire de la chapelle Notre-Dame-de-la-Garde de Dahouët, la paroisse de Pléneuf a décidé d'entreprendre des travaux importants de rénovation.

En priorité, nous avons privilégié de réparer les vitraux qui menacent de se casser, victimes du climat maritime.

Une autre priorité nous conduit à remplacer l'installation électrique qui ne répond plus aux normes actuelles de sécurité.

Viendront ensuite le rejointoiement des murs de façade pour éviter les infiltrations de l'humidité à l'intérieur de la chapelle.

Ce sont des dépenses importantes estimées à

- 22.000 € pour la réparation des vitraux
- 9.900 € pour rénover l'installation électrique

Nous souhaitons vous associer au financement de ces travaux pour nous permettre de conserver le patrimoine religieux paroissial auquel nous sommes tous attachés.

Merci pour votre participation et pour le soutien que vous pourrez apporter à ce projet.

Père Hervé LE VÉZOUËT
Curé de la paroisse de Pléneuf

LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE-LA-GARDE DE DAHOÛËT

Depuis sa consécration, en 1926, la chapelle est un lieu de recueillement, de prière et de mémoire. Construite pour honorer la Vierge, protectrice des marins, cadette de la Vierge Notre-Dame-de-la-Garde à Marseille, elle a longtemps reçu les familles des marins et des pêcheurs.

Elle a été le témoin de nombreuses célébrations de mariages et de baptêmes. Tous les ans, pendant les vacances d'été, des messes dominicales y sont célébrées et début août, se déroule le traditionnel pardon qui emmène les pèlerins jusqu'à l'oratoire édifié à l'entrée du port.

La première pierre fut posée le 9 août 1925 et en juin 1926, tout était terminé. La chapelle s'ouvrit au culte le 1er juillet 1926 mais, ce n'est qu'un mois plus tard, le 8 août, qu'au cours d'une cérémonie officielle, elle fut bénie par Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier.

Les vitraux du chœur représentent une scène de naufrage où les marins sollicitent la protection de Notre-Dame et un Pardon des terre-neuvas d'autrefois. Une statue de la Vierge tenant son enfant dans les bras accueille les visiteurs alors que la maquette d'un trois-mâts pend à la voûte. Les vitraux latéraux laissent largement entrer la clarté du jour et les rayons du soleil faisant de la petite chapelle un lieu favorable à la prière et au recueillement.

MERCI POUR VOTRE DON



L'Église catholique assure ses missions grâce à la générosité des fidèles.

Votre don est un signe de communion et d'appartenance à l'Église, héritière et vivante.

« IL Y A PLUS DE BONHEUR À DONNER QU'À RECEVOIR » – SAINT PAUL
(Ac 20, 35)

Comment donner ?

- En ligne grâce au formulaire de dons : donner.diocese22.fr/projets
- Par chèque accompagné du formulaire ci-joint, à l'ordre de : AD Paroisse de Pléneuf